



#TEAMEUROPE

STRATÉGIE

GENRE

**Union européenne
et ses Etats membres
au Burkina Faso**

2021 - 2025

*Elaborée en partenariat avec le Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale,
de la Famille et de l'Action humanitaire du Burkina Faso*



01 Contexte de l'action de l'UE en faveur de l'égalité des femmes et des hommes et de l'autonomisation des femmes dans le pays

Le Burkina Faso s'est engagé en faveur de l'égalité des sexes qui constitue un point central des Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Au plan international et régional, le pays a ratifié toutes les conventions en faveur de l'égalité de genre¹. Le Référentiel National de Développement (RND 2021-2025) prend en compte la promotion de la femme et du genre, notamment dans le cadre de l'axe 3 de consolidation du capital humain.

En 2021, la Stratégie Nationale Genre (SNG) 2020-2024² ainsi que son plan d'actions opérationnel 2020-2022 ont été approuvés suite à l'évaluation de la politique nationale genre 2009-2019 qui avait été menée en 2019. Elle vise à éliminer les inégalités et disparités entre les hommes et les femmes dans tous les domaines, et à promouvoir la jouissance effective des droits humains fondamentaux de toutes les couches sociales.

En dépit des acquis obtenus à travers les actions diverses et multiformes menées au cours des décennies écoulées, des défis importants demeurent pour l'effectivité des droits des femmes et des filles. L'importante dégradation

des conditions sécuritaires suite aux activités de groupes armés terroristes œuvrant depuis 2018 ayant entraîné des déplacements massifs de population et des tensions additionnelles sur l'accès aux ressources et la crise sanitaire liée à la COVID-19 au Burkina Faso, exacerbent ces inégalités.

En effet, les résultats du Social Institutions & Gender Index (SIGI)-Burkina Faso³ témoignent de la persistance et de l'omniprésence des discriminations multiples et multiformes de genre dans les institutions sociales défiant ainsi les engagements du pays tout en freinant le changement social dans une perspective de développement harmonieux. Les barrières à l'égalité homme-femme sont essentiellement d'ordre socio-économique et culturelles.

Lors des séances de consultation avec la société civile, OSC féminines et les Organisations non gouvernementales internationales, un des principaux problèmes identifiés concerne **la persistance et l'augmentation des violences en particulier faites aux femmes et aux filles⁴**.

L'implication des femmes dans les instances de décisions n'est pas suffisante pour que

leurs points de vue et leurs besoins spécifiques soient pris en compte et ce à tous les niveaux. Au niveau local et communautaire, les femmes sont quasi absentes des instances en charge de la médiation et du règlement des conflits. Les Conseils Villageois de Développement (CVD)⁵ sont dans leur grande majorité composés d'hommes de même que les leaders coutumiers et traditionnels sont exclusivement des hommes. La participation des femmes en terme de représentation aux postes électifs et nominatif demeure faible.⁶

On constate toutefois, l'émergence d'associations féminines organisées en coalitions⁷ qui vise à **renforcer le leadership et l'implication des femmes dans la paix et le règlement pacifique des conflits.**

La dégradation du contexte, le nombre croissant de déplacés internes⁸ doit être pris en compte pour apporter des réponses concrètes aussi bien en termes de création d'opportunités économiques mais aussi d'accès inclusif aux services de base tel que **l'accès à l'eau et à une hygiène spécifique nécessaire aux femmes et filles.** De même, une meilleure intégration des besoins des femmes et des filles **aux services sociaux de base tels que la santé à travers la planification familiale et le droit à la santé sexuelle et reproductive** est nécessaire.

La complexité des identités et des inégalités sociales comme la question de la discrimination intersectionnelle telle que la double discrimination à l'égard des femmes handicapées sont des phénomènes persistants et constituent un obstacle à bien des égards, accès à la santé, à l'emploi. Malgré la non criminalisation de l'homosexualité au Burkina Faso les personnes LGBT sont exposées à une forte discrimination et à des violences récurrentes.

La **dépendance financière** des femmes et des filles reste forte au sein des familles et cette discrimination économique freine le développement du pays. Elle réduit à la fois la productivité agricole, le potentiel de la force de travail et les revenus générés et confine les femmes au secteur informel. La dégradation des ressources naturelles provoquée par le changement climatique affecte plus drastiquement les moyens d'existence des femmes qui sont plus dépendantes du capital naturel que les hommes.

De même, les normes et pratiques qui restreignent l'accès des femmes aux services financiers⁹ réduisent leurs opportunités d'accès à **l'entrepreneuriat.**

02 Domaines thématiques d'engagement et objectifs sélectionnés

La présente stratégie constitue la contribution de l'UE et des EM à répondre aux axes stratégiques définis dans la SNG 2020-2024 du gouvernement du Burkina Faso et répond aux trois domaines prioritaires¹⁰ du Plan indicatif Multi-annuel de l'UE, les initiatives TeamEurope et en lien avec la Stratégie des Droits Humains UE/EM 2021-2025.

Dans le contexte actuel du Burkina Faso et en vue d'atteindre les objectifs du troisième plan d'action GAP III, les priorités suivantes ont été identifiées par l'Union européenne et ses Etats membres pour la période 2021-2025 :

> Lutte contre les **violences physiques, psychologiques et les stéréotypes** afin que les femmes et les filles¹¹ ne subissent plus aucune forme de violence. Cet objectif sera atteint notamment à travers la promotion, la protection et le respect des droits fondamentaux de chacun d'être pleinement maître de ses décisions et le droit d'être accompagnés pour sortir des violences et se reconstruire. Les pratiques préjudiciables (les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et forcés...), les normes sociales discriminatoires (accès à la planification familiale...) mais aussi la stigmatisation (personnes handicapées, LGBTI, ...), feront l'objet de mesures préventives

efficaces et reconnaissant l'importance de l'éducation civique. La stratégie mettra également l'accent sur une implication plus large et plus constructive des hommes et des garçons et sur l'engagement des leaders coutumiers et religieux et des organisations endogènes qui sont des leviers fondamentaux pour la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.

> Créer des opportunités pour les femmes en termes d'emploi, d'accès aux services afin d'améliorer leur **autonomisation économique** et leur permettre d'adopter des choix et prendre des décisions stratégiques. Cet objectif sera atteint notamment à travers le renforcement de l'accès inclusif et égalitaire aux ressources (l'eau, à l'énergie, à la terre, aux infrastructures de transport...) et aux opportunités d'emploi et aux compétences (formations professionnelles) avec un accès égal au crédit et aux services financiers pour promouvoir l'esprit d'entreprise des femmes, accroître leur pouvoir de décision et améliorer leur statut socio-économique.

> Garantir la **participation** entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité à des fonctions de direction, de médiation à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique au niveau national



et local. Les actions communes permettront également d'appuyer la mise en œuvre des budgets sensibles au genre dans les différents ministères, de promouvoir et renforcer la voix, la participation et le leadership des femmes et de soutenir le plan d'action de la Résolution 1325 de l'agenda femmes, paix et sécurité dans le contexte du conflit actuel en s'assurant de la participation de la femme dans le processus de construction de paix.

La société civile, bien qu'importante et dynamique au Burkina Faso, devra être renforcée dans son rôle de veille, de plaidoyer

pour s'assurer de la mise en œuvre effective des textes et des lois.

L'UE et ses Etats membres intégreront le genre de manière transversale dans leurs projets, tout en continuant à mettre en œuvre des projets genre spécifiques. De même, l'amélioration du système de collecte de données de qualité, de la désagrégation par genre sera intégrée dans les différentes actions et pour tous les domaines.

Niger. Cette situation a fortement impacté la vie de très nombreux ménages (pertes humaines, relocalisation, perte de logement, perte des moyens d'existence, difficultés accrues pour accéder aux services de base. Cette augmentation de la précarité entraîne de plus en plus de violations de droits humains au sein des populations civiles en particulier des cas de violences basées sur le genre, aussi bien en termes de violences physiques mais aussi de déni d'accès aux ressources (non accessibilité à des activités génératrices de revenus).

Une des priorités sur la période 2021-2025 sera de développer la **promotion d'un environnement protecteur et d'égalité aux femmes et filles et un changement des normes sociales vis-à-vis du rôle et de la place des filles et des femmes dans la société Burkinabé.**

Cette action devra permettre que :

> La connaissance, l'accès et la capacité des centres de proximité ne soient plus un frein au signalement et à la prise en charge médicale, psychosociale, socio-économique, juridique des cas de violences basées sur le genre,

> Les hommes, les garçons de la communauté, les leaders religieux et communautaires soient les agents de changement de première ligne dans la construction de relations non violentes et égalitaires,

> Les femmes et les filles aient développé leur autonomie dans les prises de décisions dans la sphère personnelle mais aussi dans la vie de la communauté grâce au renforcement de l'accès des femmes aux informations sur leurs droits et aient accès à des opportunités socioéconomiques pour se reconstruire,

> Les capacités nationales soient renforcées pour une collecte de données adéquates pour développer les connaissances et les politiques sur le genre et en particulier les violences basées sur le genre,

> La société civile aura les moyens de plaider et de défendre en faveur d'une plus grande appropriation et mise en application des droits des femmes par toutes les parties prenantes.

03 Action(s) ciblée(s) en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'autonomisation des femmes

Pour le renforcement de l'égalité entre les hommes et les femmes, la DUE accompagne le Burkina Faso à améliorer l'accès à des soins de santé de qualité pour la population, l'accès à la planification familiale, à réduire la mortalité maternelle et infantile, la réduction des violences basées sur le genre (VBG), le renforcement des droits économiques et sociaux des femmes et des filles et le renforcement de la participation

et du leadership à la vie politique via différentes modalités telles que : (i) l'accompagnement direct au budget de l'Etat (ii) l'appui spécifique aux ONGs et à la société civile.

Le contexte sécuritaire a continué à se dégrader dans différentes zones du Burkina particulièrement dans les régions septentrionales et frontalières avec le Mali et le



04 Engager un dialogue en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'autonomisation des femmes

L'UE et les EM participent activement au cadre de concertation genre (CCG qui dépend du cadre sectoriel de dialogue « Travail Emploi Protection Sociale ») des partenaires techniques et financiers afin d'harmoniser et coordonner leurs points de vue en matière d'intégration du genre dans leurs interventions dans la dynamique du dialogue politique. Tous les deux mois, les rencontres sont élargies en incluant le Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre et le dialogue politique est mené avec la tenue annuelle d'une rencontre de haut niveau entre le Ministère de femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire et le chef de file du CCG sur la base d'enjeux communs.

Un dialogue sur les questions de genre et de droits de femmes/filles est effectué avec les Ministères sectoriels compétents¹² à travers les cadres sectoriels de dialogue qui inclut également le dialogue sur l'application effective des stratégies et lois nationales concernant l'égalité des sexes et les droits des femmes conformément aux engagements internationaux.

Une participation accrue due à la dégradation du contexte sécuritaire aura lieu dans le cadre sectoriel de dialogue « Justice et Droits Humains » où les questions des droits des femmes et de la lutte contre les violences basées sur le genre mériteraient d'être mieux prises en compte mais

aussi dans le sous-groupe « Violences Basées sur le Genre (VBG) » (qui dépend du groupe de concertation humanitaire Protection).

Outre ces rencontres, l'UE, les EM et les partenaires techniques et financiers participent à des rencontres de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Genre 2020-2024 et son Plan d'actions Opérationnel 2020-2022.

En lien avec la feuille de route d'engagement de l'UE envers la société civile 2021-2024, une attention particulière a porté sur l'intégration des OSC féminines dans les 3 axes retenus (i) promouvoir un environnement propice à la société civile, à la préservation de la paix et de la cohésion sociale, (ii) supporter une meilleure participation et inclusion dans le secteur de la gouvernance prenant en compte les secteurs identifiés dans la programmation 2020-2027 et (iii) appuyer le renforcement de la contribution des OSC au développement et au processus de gouvernance.

Suite aux consultations effectuées en Juin 2021¹³, la DUE et les EM se sont engagés à promouvoir le renforcement de capacités des OSC féminines et des faitières et à avoir des échanges réguliers, au minima une fois par an, avec ces dernières suivant les thématiques définies.

05 Activités de sensibilisation et autres activités de communication/diplomatie publique

Au Burkina Faso, comme dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, **la Journée de la Femme, le 8 mars**, est un événement majeur dont la cérémonie officielle est sous le haut patronage des plus hautes autorités. Les PTF dont l'UE et les Etats Membres y participent et la cérémonie est l'opportunité pour le chef de file de présenter les principaux constats et recommandations du cadre de concertation genre.

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 25 novembre mais aussi la journée internationale de la femme

rurale, le 15 octobre, sont aussi l'occasion d'activités communes de communication de l'UE et des EM pour renforcer les messages sur le droit des femmes.

La Délégation de l'Union européenne et les EM identifieront, soutiendront et s'engageront auprès de champion(ne)s / ambassadeur(s) pour développer et participer à des actions collectives autour des enjeux de l'égalité entre les hommes et les femmes de façon plus soutenue et pour développer de nouveaux partenariats.



06 Facilité de coopération et/ou ressources financières allouées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes

Dans le cadre de la facilité de coopération, la Délégation de l'Union européenne a alloué une enveloppe de 210 000 € pour une expertise genre sur une période de 24 mois. Cette facilité va permettre de (i) mieux comprendre les causes des inégalités ainsi que les lacunes existantes par la mise à jour et l'élaboration d'un profil genre global du Burkina Faso et des analyses genre sectorielles/multisectorielles, (ii) mieux identifier les objectifs et les indicateurs pertinents suivant le contexte national et territorial burkinabé sur l'égalité de genre dans les programmes notamment en phase d'identification et de formulation, (iii) renforcer les compétences des partenaires

et les chargés de programmes UE/EM à la prise en considération des questions de genre dans la mise en œuvre de leurs projets et (iv) renforcer la dimension genre dans la stratégie de communication de l'UE/EM au Burkina Faso et de son partenariat de coopération et de disposer de supports spécifiques – Brochures, vidéo, etc.

Cette facilité et les différentes analyses produites permettront d'alimenter les TeamEurope Initiatives et de renforcer le dialogue entre le gouvernement du Burkina Faso, l'Union européenne et les Etats Membres.

NOTES DE BAS DE PAGES

1. Loi n°061-2015/CNT du 06 septembre 2015 portant prévention, répression et réparation des violences à l'égard des femmes et des jeunes filles et prise en charge des victimes classifie les violences en sept (07) grandes catégories à savoir : physique, morale, psychologique, sexuelle, économique, patrimoniale et culturelle, le plan d'actions national 2020-2022 pour la mise en œuvre des Résolutions 1325, 1820 et 2242 du Conseil de Sécurité des Nations Unies
2. Axée sur cinq axes stratégiques : (i) promotion de l'équité d'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale ; (ii) accès égal à la justice et à la protection juridique ; (iii) autonomisation économique des femmes et des jeunes filles, (iv) participation, représentation et influence politique égale ; (v) pilotage et soutien.
3. <https://www.genderindex.org/burkina-faso-country-study/>
4. En effet, les formes de violences auxquelles les femmes doivent faire face sont variées : 19 % des victimes ont subi des violences émotionnelles, 10 % des violences physiques et 4 % des violences sexuelles, de plus d'une femme sur trois (37 %) a été victime de violence domestique au cours de sa vie, contre un homme sur cinq (16 %) – Social Institutions & Gender Index (SIGI) 2018
5. Les Conseils Villageois de Développement (CVD) - Structures administratives locales en charge de la coordination des projets de développement et intervenant dans la prévention et la gestion des conflits - sont dans leur grande majorité composés d'hommes de même que les leaders coutumiers et traditionnels sont exclusivement des hommes
6. Le Gouvernement ne compte que 7 femmes sur 32, 4 gouverneuses sur 13, 12 femmes hauts commissaires sur 45, 41 femmes Préfets sur 350, 17 femmes ont été députées sur 127 et 9 femmes sont maires sur 370 (communes et arrondissements) et aucune femme n'est présidente de conseil de région sur 13.
7. Conseil des Femmes du Burkina, la Coalition Burkinabé des droits de la femme ou le Réseau des « Femmes dans l'Edification de la Paix » (WANEP-Burkina Faso, le Réseau des Femmes de Foi pour la Paix au Burkina Faso (REFFOP-BF)
8. Au 30 avril 2021, 1 218 754 Personnes Déplacées Internes recensées dont 53% de femmes et 55% d'enfants de moins de 14 ans
9. Deux tiers des personnes possédant un compte dans une banque ou une institution financière sont des hommes
10. MIP 2021 – 2027 de l'Union européenne Burkina Faso : Domaine 1 : Paix – Cohésion Sociale - Bonne gouvernance – Développement local, Domaine 2 : Développement humain inclusif et Domaine 3 : Économie verte et résiliente
11. Mais aussi les personnes subissant une double discrimination comme les femmes handicapées
12. En lien avec les domaines prioritaires du PIM – Plan Indicatif Multi-annuel de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso.
13. Le 3 Juin 2021 – consultation avec les OSC et le Ministère de la Femme, Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire à travers le SP CONAP Genre et le 9 juin 2021 avec les ONGs.



#TEAMEUROPE